



Bilan de l'enquête collège 2024

ENQUÊTE COLLÈGE

L'APBG a proposé cette enquête afin d'analyser l'évolution des conditions d'enseignement des SVT aux cycles 3 et 4 et au regard de la mise en place du "choc des savoirs"

Des collègues de plus de 396 établissements et de tous les départements ont répondu à cette enquête. Nous les en remercions. Il est très important d'avoir une vision de la réalité du terrain !

Pour des raisons de clarté de lecture, il n'est pas indiqué d'unités aux ordonnées des graphiques mais des proportions.

Enquête proposée par le Bureau national de l'APBG et coordonnée par **David BOUDEAU** et **Gilbert FAURY**

Organisation du cycle 3

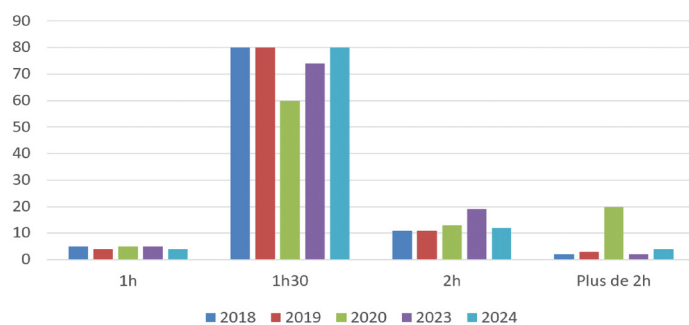


Figure 1 : nombre d'heures hebdomadaires concernant des SVT en 6^{ème}
L'intervention sur 1h30 par un professeur de SVT reste majoritaire et en augmentation en 2024 pour atteindre à nouveau la part des 80% comme en 2018 et 2019. Depuis la mise en place de la réforme, les recommandations de l'APBG étaient de pouvoir disposer de 2h de SVT du fait du grand nombre de notions de SVT à aborder dans ce programme. Or, nous constatons que les nouveaux programmes de cycle 3 aboutissent en 2024 à un enseignement équilibré entre Physique-Chimie et SVT malgré le fait que les parties de programme de SVT soient plus prépondérantes.

Les deux tableaux qui suivent montrent l'organisation hebdomadaire de l'enseignement de sciences en 6^{ème}. Il indique le pourcentage d'établissements en fonction du temps d'intervention hebdomadaire de l'enseignant de SVT et de SPC.

Intervention d'un enseignant de SVT	0h	1h	1h30	2h	2h30	3h
	1,31%	3,4%	71,2%	14,4%	1,83%	7,85%

Intervention d'un enseignant de SPC	0h	0,5h	1h	1h30	2h	2h30	3h
	11,86%	0,29%	2,43%	65,03%	4,91%	0,29%	5,2%

Depuis la mise en place de la 6^{ème} rénovée et la suppression d'une heure de technologie, c'est l'enseignant de SVT qui intervient le plus en 6^{ème}. Soulignons que dans 11,86% des établissements qui ont répondu, aucun professeur de SPC n'intervient en 6^{ème} alors que cela n'est vrai que dans 1,31% des établissements seulement en SVT.

La liaison École - Collège

Dans seulement 22,98% des établissements qui ont répondu, une liaison École-Collège pour une harmonisation des programmes au cycle 3 est mise en place et semble fonctionner. Ce chiffre est en diminution de plus de un point par rapport à l'année 2023.

L'organisation et la structure du collège

Depuis la rentrée 2017, une dotation horaire supplémentaire (DHS), sur la base de trois heures par semaine et par division, est mise à la disposition des établissements qui en définit l'emploi conformément à l'article D. 332-5 du code de l'éducation et dans les conditions prévues aux II et III de l'article D. 332-4. " Cette dotation horaire attribuée à l'établissement lui permet de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants. En outre, elle peut être utilisée pour proposer un ou plusieurs enseignements facultatifs ".

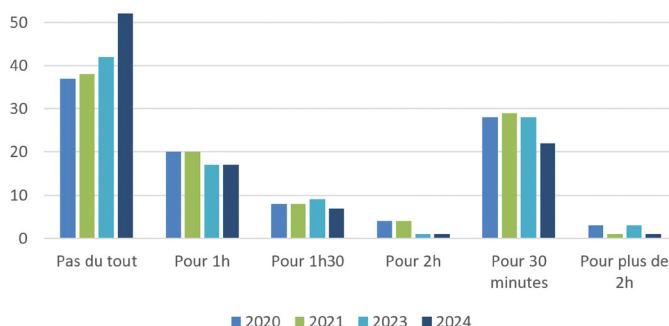


Figure 3 : quotité horaire en groupes à effectifs réduits en 6ème

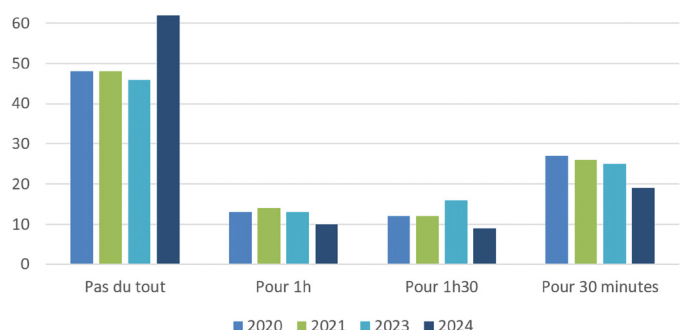
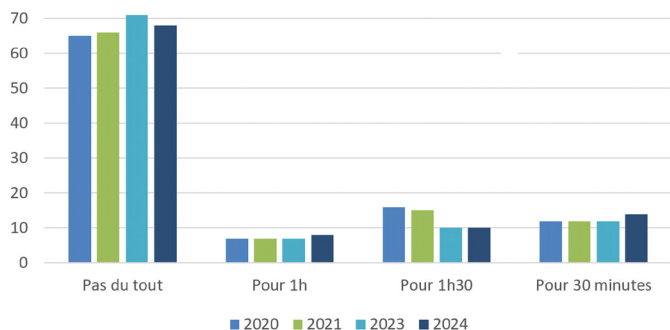
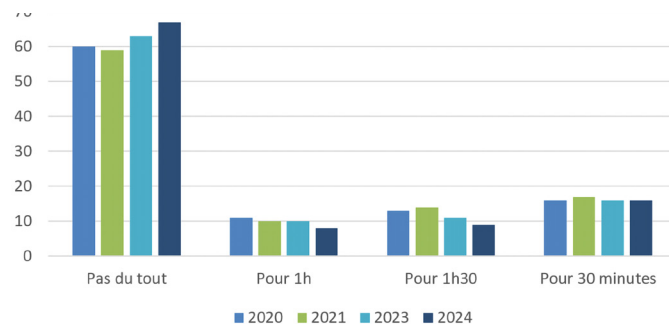


Figure 4 : quotité horaire en groupes à effectifs réduits en 5ème en SVT

ENQUÊTE COLLÈGE



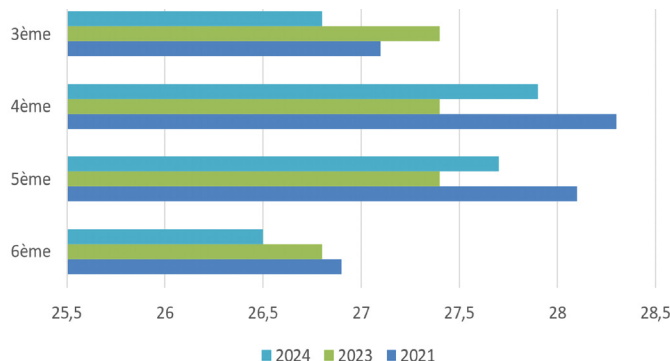
△ Figure 5 : quotité horaire en groupes à effectifs réduits en 4ème en SVT



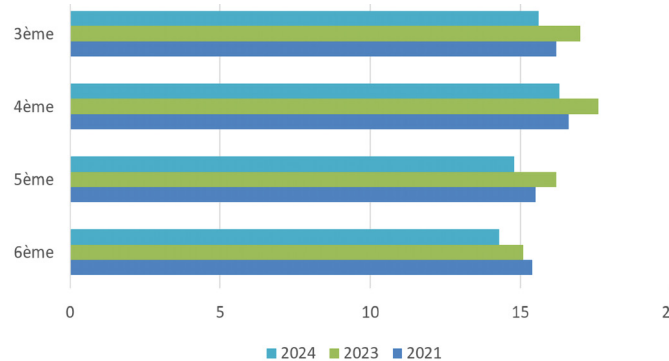
△ Figure 6 : quotité horaire en groupes à effectifs réduits en 3ème en SVT

L'érosion du nombre de groupes à effectifs réduits se poursuit. Déjà l'année passée, la suppression d'une heure de technologie, remplacée par une heure d'approfondissement et de remédiation en mathématiques et en français a considérablement impacté la mise en place de groupes à effectifs réduits en SVT et SPC en 6ème. Maintenant s'ajoutent les conséquences de la mise en place des groupes de besoin en mathématique et en français en 6ème et 5ème. En effet, cette DHS est utilisée pour la mise en place de ce nouveau dispositif (un nouveau par an) du "choc des savoirs". Le mettre en place sans augmenter les moyens conduit naturellement à cette baisse, comme nous l'avions craint et signalé auprès de la Dgesco et du ministère. Il réduit d'autant plus la possibilité de manipuler en sciences et donc la qualité de l'enseignement des sciences.

Évolution des effectifs en groupes et en classe entière



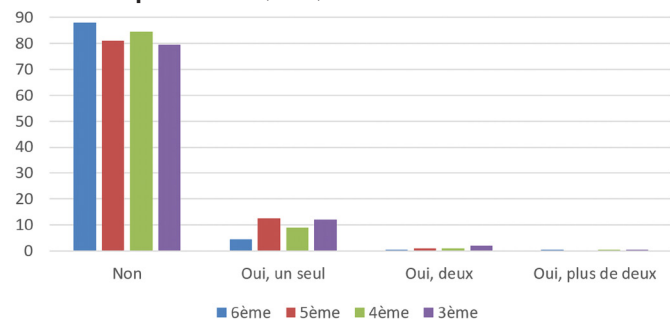
△ Figure 7 : effectifs moyens pour une classe entière



△ Figure 8 : effectifs moyens pour des groupes à effectifs réduits

En 2024, on constate que les effectifs moyens pour une classe entière augmentent pour toutes les classes sauf en troisième. Seuls les effectifs de classe entière de troisième diminuent à cette rentrée 2024. A l'exception de la classe de 6ème où le nombre d'élèves par groupe augmente légèrement, on constate une légère tendance à la baisse du nombre d'élèves lorsqu'il y a des groupes pour les autres niveaux.

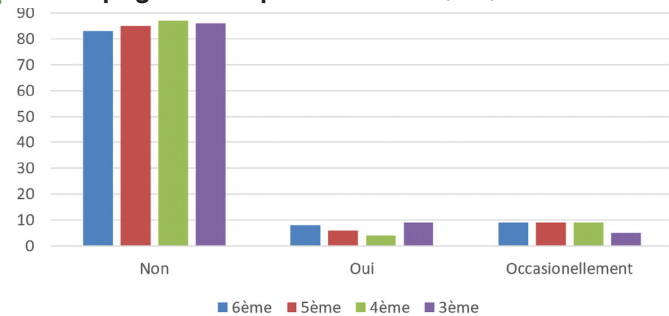
Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)



△ Figure 9 : participation à un ou plusieurs EPI

Les EPI ne sont plus mis en place sur l'ensemble des niveaux, les enseignants leur préférant les parcours éducatifs.

Accompagnement personnalisé (AP)



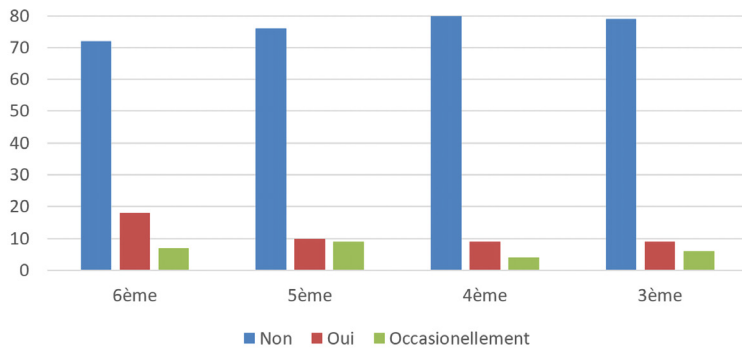
△ Figure 10 : participation à l'AP

Globalement, les chiffres concernant l'implication des collègues de SVT dans l'AP restent les mêmes que l'année précédente. On observe simplement, une légère baisse en 6ème. Encore un petite érosion qui s'ajoute à la baisse des groupes en SVT en 6ème.



ENQUÊTE COLLÈGE

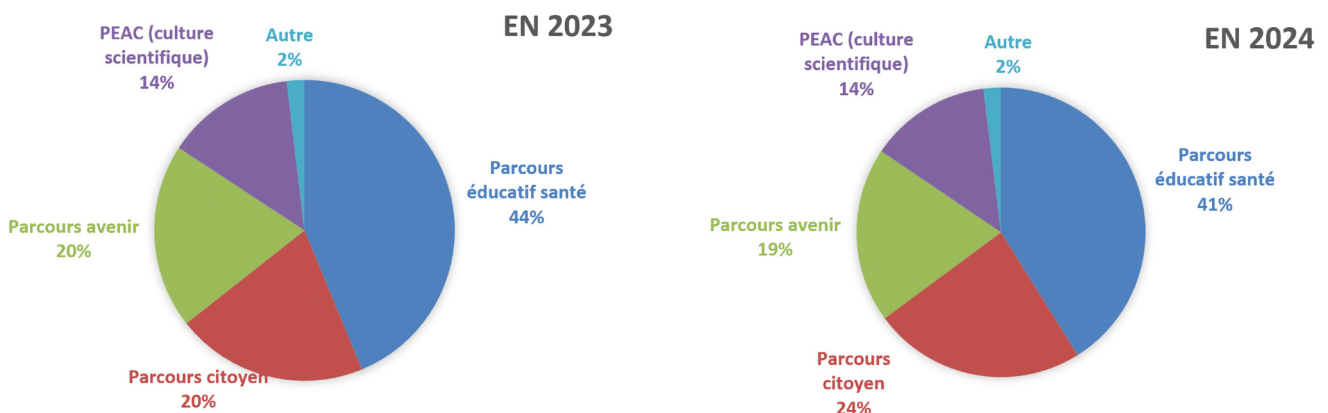
Devoirs faits



◁ Figure 11 : participation à « Devoirs faits »

Malgré le fait que le dispositif « Devoirs faits » soit devenu obligatoire en 6ème l'année dernière, on observe cette année une légère baisse des enseignants y participant. Cependant, contrairement à l'année dernière, beaucoup plus de collègues participent à "Devoirs faits" en classe de 5ème (aucun l'année dernière).

Parcours éducatifs



△ Figure 12 : répartition des enseignants de SVT dans les parcours éducatifs (en 2023 et 2024)

Fort logiquement, c'est dans le parcours éducatif de santé que les SVT sont les plus impliquées. Nous notons de légères augmentations dans le parcours citoyen. Les SVT sont « partout », c'est bien ce qu'il faut retenir et le message à faire passer au Ministère ! Ces parcours sont cette année principalement financés par des Pactes. La diminution des HSE mais aussi des Pactes prévus à la rentrée 2024 ainsi que le déficit budgétaire ne laissent rien envisager de bon. Verrons nous à la rentrée prochaine une baisse du nombre de parcours financés dans les établissements?

BILAN

Une fois de plus, nous constatons que les conditions de travail pour les élèves et les professeurs continuent de se dégrader :

- nombre de groupes à effectifs réduits en diminution d'année en année ;
- DHG en forte baisse dans de très nombreux établissements ;
- DHS faisant toujours l'objet d'âpres discussions au sein des conseils pédagogiques et rarement en faveur des sciences expérimentales ;
- liaison École - Collège peu mise en place et pourtant indispensable, notamment au cycle 3.

Comme nous l'avions dénoncé auprès de la Dgesco et du ministère de Nicole Belloubet, nous observons un impact direct de la mise en place du "choc des savoirs" et des groupes de besoin en 6ème et 5ème en mathématiques et en français sur les groupes à effectifs réduits en SVT en 6ème et 5ème.

Notons que l'AP et les EPI sont remplacés le plus souvent par de nouveaux dispositifs : devoirs faits et parcours éducatifs. Les parcours éducatifs sont davantage sollicités car entrant dans la préparation à l'oral du DNB. Le parcours éducatif de

santé est encore majoritairement choisi par les professeurs de SVT, choix que nous encourageons vivement.

Pour l'APBG, il y a donc l'urgente nécessité de restaurer un véritable cadre d'enseignement scientifique avec :

- l'urgence de revenir sur le choc des savoirs et d'annuler cette mesure ;
- des horaires d'un volume suffisant pour qu'un élève puisse apprendre en manipulant. Nous avons à lui faire acquérir des savoirs complexes et une structuration scientifique. Impossible sans y ajouter les moyens indispensables ;
- le rétablissement d'une partie de l'horaire d'enseignement en groupes à effectifs allégés (TP). En effet une formation scientifique expérimentale, comme celle des SVT, ne peut se concevoir sans une formation pratique. Les SVT enracinant leurs cadres théoriques dans la confrontation avec le réel, il est essentiel que les élèves puissent y avoir accès. Pour que les professeurs de SVT puissent assurer correctement les missions d'enseignement inscrites dans les textes officiels et les programmes, l'APBG demande un horaire minimum de 1,5h de la sixième à la troisième, avec un **fléchage** minimum de 0,5h de TP : 1h de cours +(0,5h) de TP par semaine.